Barneville-Carteret. Des enrochements sur les plages dans deux ans



La technique employée est simple. On extrait le sable qui obstrue le chenal du port de Carteret et on le redépose sur les plages. Et l'année d'après on recommence. - Jacky Lebuhotel

31/01/2024

Au conseil municipal du 25 janvier, le maire David Legouet a rappelé que la concession d'utilisation du Domaine Public Maritime (concession d'endigage) pour les ouvrages d'enrochement plage de Barneville est arrivée à terme en octobre 2021. Elle avait en effet une durée de 30 années. La commune n'est donc plus autorisée à enrocher, mais peut engager des travaux en méthodes douces, fascine, assemblage de branchages, rechargement, en demandant une autorisation spécifique à la Direction départementale des territoires et de la mer

à chaque intervention. Le bureau d'étude ISL-EAU MEGA a été choisi pour monter le dossier pour un montant de 76 747€ HT. La demande de concession concerne la plage entre les deux cales de Barneville et de Saint-Jean. Ce dossier prendra à minima 18 mois, l'étude Faune Flore doit en effet se dérouler au fil des 4 saisons. Le maire a rappelé que les travaux de reprofilage engagés en octobre 2023 ont permis de "stabiliser" le niveau de la plage et c'est une très bonne réussite malgré la tempête Ciaran et autres coups de vent qui n'ont pas atteint le cordon dunaire jusqu'au boulevard Maritime.

Un nouvel apport en sable au mois d'avril

Après concertation avec la Société Publique d'Exploitation portuaire de la Manche, le prochain rechargement massif du printemps pourrait avoir lieu à la grosse marée début avril et serait réalisé selon le même mode opératoire pour les plages de Barneville et de Saint-Jean-de-la-Rivière, à savoir, par extraction pendant les gros coefficients avec un dépôt en haut de plage au niveau de la Flèche Dunaire et un régalage les semaines suivantes en morte eau. C'est plus cher, mais cela fonctionne. Les pêcheurs ont fait savoir que les 24 000m3 extraits en octobre, se sont déjà reconstitués, la ressource en sable est donc bien présente.